



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION  
ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ**

Rouen, le 21/04/2021

**Le ministre des Solidarités et de la Santé a annoncé, le 12 avril dernier, un soutien exceptionnel de 100 millions d'euros au profit de 33 projets nationaux et 576 projets régionaux, portés par des associations de lutte contre la pauvreté. En Normandie, 27 projets régionaux ont été retenus. 2 projets nationaux concernent également la région.**

Face à une crise épidémique qui pèse lourdement sur les populations les plus précaires, les associations de lutte contre la pauvreté jouent un rôle incontournable pour subvenir aux besoins de millions de foyers en difficulté. Afin de soutenir l'activité de ces associations et de leur permettre de toujours mieux répondre aux urgences sociales, un plan de soutien exceptionnel de 100 millions d'euros s'inscrivant dans le plan de relance national « France Relance » a été mobilisé. Ce plan de soutien a pris la forme d'un appel à projet ouvert en novembre dernier, qui a réuni plus de 2600 candidatures. 33 projets nationaux et 576 projets régionaux ont été sélectionnés.

Dans le cadre de l'appel à projet national, le volet régional avait pour objectif de couvrir un large champ d'actions : l'accès aux biens essentiels dont les biens alimentaires et l'accès à la santé, l'accès aux droits, la couverture des territoires ruraux et la lutte contre l'isolement et les actions « d'aller-vers », ou encore le renforcement des parcours d'insertion sociale et professionnelle par le soutien à la parentalité et la levée des freins périphériques et la réduction des inégalités femmes-hommes. Il pouvait viser également à soutenir des projets de modernisation, de numérisation et de réorganisation des associations pour améliorer l'efficacité de leur action auprès des plus précaires.

**Un soutien exceptionnel à des projets locaux :**

Au-delà des 32 projets nationaux retenus, le ministre a souhaité pouvoir soutenir l'action des associations au plus près des territoires. Les deux tiers des financements étaient donc consacrés à des projets d'envergure régionale ou infra-régionale.

**Cabinet du préfet  
Service régional et départemental  
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14  
Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex

10% de cette enveloppe était fléchée vers les départements et régions d'outre-mer pour tenir compte des spécificités sociales de ces territoires.

Les commissaires chargés de la lutte contre la pauvreté ont été chargés de piloter ces appels à projet en région. Au total, 576 projets lauréats sont soutenus dans toutes les régions, pour un montant total provisoire de 53,4 millions d'euros.

**En Normandie, 27 projets ont été retenus par le Préfet de région sur proposition du comité de sélection régional et seront financés à hauteur de 2,7 millions d'euros.**

**Cabinet du préfet  
Service régional et départemental  
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14  
Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex